

4 Décembre 2020 Audio avec la SG



Une audioconférence ministérielle s'est tenue aujourd'hui sous la houlette de la Secrétaire Générale du Ministère. Voici les (maigres) éléments à retenir :

Annonces / thèmes du jour ...

Campagne de vaccination :

Le sujet échappe assez largement au seul Ministère. Par ailleurs, nous ne sommes pas dans les publics prioritaires.

Le sujet sera toutefois évoqué avec les organisations syndicales, vraisemblablement en CHSCT ministériel.

Tests antigéniques :

Le sujet fait débat. Le Ministère n'est pas fermé là-dessus, mais indique qu'il suivra avant tout les consignes de la Santé Publique.

> Cellule de suivi psychologique :

Le nombre de dossiers ouverts est assez limité à l'échelle du Ministère (moins de 200). Les préoccupations se focalisent sur l'anxiété, les difficultés professionnelles et les soucis familiaux.

Le nombre de saisines de cette cellule n'est, à notre sens, évidemment pas le seul critère d'analyse à prendre en compte, point que la SG semble partager.

> Report de congés:

« C'est une question ... » Le Ministère est en train d'échanger avec les directions sur ce point.

Mais il semble que le recours au CET sera privilégié (maximum porté de 60 à 70 jours et dépôt annuel porté de 10 à 20 jours).

Travail à distance, télécommunications, . . . :

L'audioconférence, on maîtrise. Pour la visio-conférence, c'est plus dur ... D'après la Secrétaire Générale, « les tuyaux sont trop petits » ... (...)

Le Ministère indique qu'on a quand même était meilleur lors du second confinement que lors du premier. Même s'il y a une tension compréhensible sur les équipements, c'est un peu le minimum, non?

>L'IGDPE va réserver une semaine pour les managers, dédiée à l'accompagnement du télétravail.

Ouf, on est sauvés! ou presque ...

Exercice du droit syndical, report des droits annuels « Faut voir ... ». La SG a fait référence au bon sens. On va voir si ce dernier l'emporte...

Point spécifique : le télétravail

Le Ministère est plutôt bon élève avec 42,24 % d'agents ayant eu recours au télétravail. Le chiffre a été encore en augmentation sur la dernière semaine. Cela représente plus de 53000 agents. Dans les services centraux, on monte même à 75 %.

On peut toutefois nuancer le constat. En effet, dans de nombreux cas, on observe des freins et des comptabilisations un peu fallacieuses.

A notre sens, il faut avant tout préserver le choix de l'agent, qu'il veuille télétravailler ou non et, le cas échéant, dans quelle durée hebdomadaire.

Il appartient à l'administration de veiller à la santé de l'agent, tant sur le plan physique que psychique, face à un contexte extrêmement lourd. Cette obligation doit s'exercer quelle que soit la position de l'agent (présentiel ou télétravailleur).

Par ailleurs, s'agissant du TT en mode normal, nous rappelons que nous sommes en situation de crise. Il n'y a donc pas d'urgence à conclure s'agissant du protocole, notamment eu égard au fait que le sujet est complexe.

Nous rappelons notamment qu'il y a, entre (beaucoup d') autres, la question de la prise en charge des frais. Ceci n'est qu'un exemple d'un sujet à parfaire.

Disons-le tout net : l'audience du jour était assez creuse ...

Certes, nous sommes encore et toujours dans un moment de crise. En termes d'horizon, il est difficile de savoir de quoi seront faits les semaines et les mois qui viennent, ce n'est pas faux. La crise du Covid est une puissante exhortation à la prudence et à la modestie. De même, il est tout aussi évident que, pour nombre de mesures, nous sommes dans l'attente d'orientations où l'avis médical et scientifique va prédominer.

Cependant, sur nombre de sujets, la tonalité de la réponse est : « il faut qu'on voie, qu'on analyse, ... ». Même sur des choses assez basiques, prendre une mesure un tant soit peu tranchée, semble relever de la gageure. Un Etat prudent, oui. Un Etat impotent, non!

La Secrétaire Générale du Ministère nous a promis une série de réponses à des interrogations qui sont nombreuses. Nous attendons de voir ...

Mais que l'administration soit bien consciente que si le naturel des organismes syndicaux, c'est d'avoir ou plus ou moins de patience, regagner la confiance des agents risque de prendre beaucoup plus de temps!